



REPUBLIQUE DU TCHAD  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT  
-----  
SECRETARIAT D'ETAT  
-----  
DIRECTION GENERALE  
-----  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES  
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES  
-----  
DEPARTEMENT DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES  
ET DE LA CARTOGRAPHIE  
-----  
N° \_\_\_\_\_MEPD/SE/DG/INSEED/DEDC/2018

## **3ème RGPH/RGA DU TCHAD**

**Termes de référence pour le recrutement d'un (1) Expert Démographe National pour l'élaboration d'un document projet pour le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) 2021, pour la République du Tchad**

### ***1. Contexte et justification***

Le Plan National de Développement en cours (PND 2017-2021), dans la continuité du précédent, s'appuie sur la vision à l'horizon 2030 du Chef de l'Etat et ambitionne de réaliser l'émergence du Tchad. Le Plan National de développement (PND) 2017-2021 qui découle de la vision 2030 « Le Tchad que nous voulons », repose sur 4 axes stratégiques:

- le renforcement de l'unité nationale.
- le renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit.
- le développement d'une économie diversifiée et compétitive.
- l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne.

La grande particularité de ce Plan 2017-2021 est la priorité accordée au secteur privé pour la diversification de l'activité économique et l'accélération de son développement. Le PND 2017-2021 est l'expression de la vision et de la conviction des plus Hautes Autorités sur le développement économique et social, la vitalité et le dynamisme de tous les secteurs d'activité clés et, surtout, de la stabilité sociale.

Pour permettre une mise en œuvre cohérente du PND, il est nécessaire que le Tchad entreprenne un Recensement Général de la Population et de l'Habitat auquel sera greffé un Recensement Général de l'Agriculture, et de l'Elevage permettant de renouveler les principales bases de données statistiques dans tous les domaines (démographiques, socio-économiques, agricole, pastoral, culturels, etc.).

Le gouvernement tchadien prévoit d'organiser un 3ème RGPH couplé avec le Recensement Général de Agriculture en avril 2021 (RGPH3/A 2021).

Le gouvernement tchadien, par l'intermédiaire du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), a donné son accord à l'UNFPA pour appuyer l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) dans la préparation de cette opération de production de données très importante. Le dernier et Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) organisé dans le pays remonte à 2009.

Depuis 2009, l'environnement statistique a beaucoup changé, des technologies et des outils plus fiables ont été développés pour réduire le temps des opérations de recensement, moderniser les outils de travail et les méthodologies et accroître la fiabilité des données.

Ainsi, dans le cadre de la planification du prochain Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) auquel sera greffé le Recensement Général de l'Agriculture prévu en 2021, un document projet doit être élaboré qui contiendra les éléments relatifs au fondement et objectifs du recensement, un budget complet de l'opération, l'inclusion des autres thématiques (agriculture, élevage) et la révision et validation du chronogramme des activités (un draft étant disponible).

L'objet des présents termes de référence est le recrutement d'un (1) expert national pour l'élaboration du document de projet du Troisième Recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH3) auquel sera greffé le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) du Tchad, en étroite collaboration avec un expert international.

## **2. Objectif de la consultation**

L'objectif de cette consultation est d'élaborer le document projet du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) auquel sera greffé le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) du Tchad de 2021, en étroite collaboration avec un expert international.

Le consultant pourrait être amené à intégrer dans les TDRs d'autres stratégies en relation avec le projet RGPH3/RGA.

### **Les objectifs Spécifiques sont :**

- Faire une revue documentaire du processus du RGPH de 2009 et produire un rapport avec les principales leçons apprises en mettant en exergue les points forts et les points faibles ainsi que les opportunités;
- Produire un document projet du RGPH3/RGA 2021 qui contiendra des propositions pour toutes les étapes de l'opération, de la préparation à la publication des résultats définitifs ;

- Produire un budget global ainsi que les budgets détaillés de chaque étape ;
- Produire un draft de document de plaidoyer et de mobilisation de ressources ;
- Produire un rapport de travail;
- Prendre en compte le couplage du RPPH3 avec le RGA et faire ressortir les avantages et les inconvénients issus de l'articulation de ces deux opérations.

### **3. Résultats attendus**

- Un document projet du Troisième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH3)/RGA de 2021 et une proposition du budget global et une proposition de différents scénarios à l'INSEED selon l'utilisation des nouvelles technologies pour la collecte des données, et/ou la méthode mixte et aussi la méthode recensement hybride pour les zones inaccessibles et toutes autres informations pertinentes pour le RGPH/RGA de 2021.
- Un draft de la revue documentaire disponible.
- Un draft de document de plaidoyer et de mobilisation de ressources disponible.

### **4. Période, lieu et cadre de la consultation**

La consultation se déroulera à partir de novembre 2018 à N'Djamena pour une durée de quatre (4) semaines et sera financée par l'UNFPA.

### **5. Profil de l'expert démographe**

- Bac + 5 ou plus en démographie ou en statistique ;
- Expérience dans l'élaboration du document de projet pour le recensement y compris le budget complet;
- Expérience dans la mise en œuvre du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage/ et ou dans la mise en œuvre du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage greffé au Recensement Général de la Population et de l'Habitat;
- Expérience dans l'évaluation du RGPH ;
- Aptitudes à travailler en équipe ;
- Avoir déjà travaillé dans une institution de recherche spécialisée dans l'appui aux Etats membres serait un atout ;
- Avoir déjà travaillé dans le cadre de l'élaboration d'un document de projet de RPGH dans un Etat d'Afrique francophone serait un atout.
- Avoir une maîtrise parfaite du français.

## **6. Durée et chronogramme des activités**

Les activités se dérouleront au quatrième trimestre de 2018. La durée de la consultation sera de quatre semaines.

L'INSEED, les consultants et l'UNFPA conviendront d'un chronogramme détaillé pour les différentes étapes de l'activité.

## **7. Budget à compléter par le bureau UNFPA du Tchad.**